

INSCRIRE SON ÉTABLISSEMENT SUR ACCESLIBRE

1 ACCÈDER AU PORTAIL

[https:// acceslibre.beta.gouv.fr/](https://acceslibre.beta.gouv.fr/)



2 CRÉER UN COMPTE

- Cliquez sur « Se connecter », puis sur « S'inscrire » si vous n'avez pas de compte ;
- Passez directement au point 3 si vous avez déjà un compte ;
- Remplissez votre mail et votre mot de passe pour créer un compte ;
- Vous allez recevoir un mail de confirmation avec un lien d'activation ;
- Cliquez sur le lien d'activation reçu par mail, votre compte est créé !

3 CONNECTEZ-VOUS

Connectez-vous sur le site <https://acceslibre.beta.gouv.fr/> avec l'identifiant et le mot de passe créés au point 2

4 CONTRIBUER

Cliquez sur « Contribuer »

Rendez votre ville plus accessible

Partagez les informations indispensables aux déplacements des personnes en situation de handicap

Contribuer

Rechercher

5 INSCRIRE SON ÉTABLISSEMENT

i Faites une recherche pour vous assurer que votre établissement n'est pas déjà répertorié sur Acceslibre

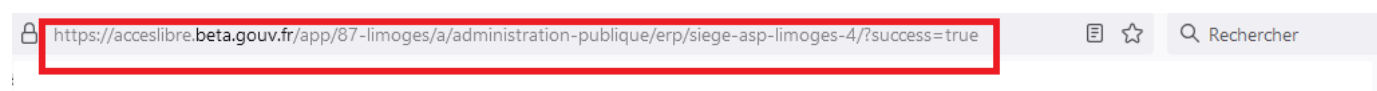
- Si votre établissement n'apparaît pas, cliquez sur « Ajouter cet établissement » ;
- Remplissez les informations relatives à votre établissement ;
- Remplissez les différentes rubriques demandées : A propos, Accès, Extérieur, Entrée, Accueil et prestations, Informations complémentaires ;
- Cliquez sur « Publier » ;

6 JUSTIFIER SON INSCRIPTION

Pour justifier de l'inscription de votre établissement sur le site, vous pouvez copier-coller l'adresse internet de la page de votre établissement sur le téléservice de demande de paiement.



Votre établissement est bien inscrit, vous devez copier-coller l'**url de votre établissement** dans le téléservice de demande de paiement



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **acceslibre** Bonjour BBA Rechercher Mon compte

Aller au contenu principal

Quoi (activité, enseigne)	Où (adresse, ville)
Mairie, café...	12 rue des prés, Nantes

Merci ! 🎉

La fiche est publiée. Merci pour votre contribution.

Ajoutez un nouvel établissement